

Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 8/09/2019) - Direction générale de l'Énergie

Rue Albert 1er 190 - 6240 Farciennes



Effectué le : 25/08/2022



Effectué par : MASSIMO TERRAZZINO (5885)

Conforme

IDENTIFICATION DES TIERS

Demandeur du contrôle

Nom, Prénom	M. DE BENEDICTIS Stéphane
Adresse	Rue Albert 1er 186- 6240 Farciennes

Propriétaire, exploitant ou gestionnaire

Nom, Prénom	M. DE BENEDICTIS Stéphane
Adresse	Rue Albert 1er 186- 6240 Farciennes

Responsable des travaux

Nom, Prénom	M. DE BENEDICTIS Stéphane
Adresse	Rue Albert 1er 186- 6240 Farciennes

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

ID Vincotte	100 102 415
Adresse	Rue Albert 1er 190 - 6240 Farciennes
Code EAN	Code EAN non communiqué
Type d'installation	Inst. DOMESTIQUE
Autres données	Habitation (nouvelle installation)

DONNÉES DU CONTRÔLE

Le contrôle est réalisé suivant les prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique (M.B. du 28/10/2019), dénommé « Livre 1 » dans ce document.

Type de contrôle suivant	- Contrôle de conformité avant mise en usage - nouvelle installation (6.4.)
Date de réalisation de l'installation	- A partir du 01/06/2020
Informations sur le contenu	- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation. - Les appareils d'éclairage n'étaient pas installés lors de notre contrôle. - La salle de bain / douche n'était pas installée / terminée lors de notre contrôle.
Dérogations	- Néant

DONNÉES DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Tension (V)	230
Nature du courant	Monophasée
Type d'électrode de terre	Boucle de terre
Canalisation d'alimentation - Type	XVB
Canalisation d'alimentation - Section (mm ²)	10
Nombre de circuits	13
Type de schéma de mise à la terre	TT
Protection de branchement actuelle	Non visible
Installation conçue pour un courant nominal maximum de (A)	63
Dispositifs (gén.) à courant différentiel installés	2

Différentiel	In(A)	Sensibilité (mA)	Type
Différentiel	63	300	A

Description de l'installation électrique

TGBT

Nombre de dispositif à courant différentiel-résiduel	2
Nombre de circuits	13

Type prise de terre	Boucle de terre
Valeur (Ω)	9.56

SCHÉMAS, PLANS ET DOCUMENTS DE L'INSTALLATION

Schémas de circuits - références	Debenedictis/01
Schémas de circuits - version	A
Schéma de circuits - date	25-08-2022
Schémas unifilaires	Voir annexes
Plan de position - référence	Debenedictis/02
Plan de position - version	A
Plan de position - date	25/08/2022
Plan de position	Voir annexes

RÉSULTATS DU CONTRÔLE

Contrôles effectués

Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas unifilaires et aux plans de position	Ok
Etat du matériel électrique d'installation fixe	Ok
Mesures de protection contre les chocs électriques par contacts directs et indirects	Ok
Contrôle visuel du matériel fixe ou installé à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	Ok
Contrôle visuel du matériel mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	P.A.

Mesures et essais

Résistance(s) de dispersion de la (des) prise(s) de terre (Ω)	9.56
Valeur du niveau d'isolement général (M Ω)	229
Test des dispositifs à courant différentiel (test bouton)	Pas testé
Test des dispositifs à courant différentiel (test boucle de défaut)	Pas testé
Continuité des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielle (principale et supplémentaire)	Ok

Infractions constatées

- Néant

Remarques

Salle de bain

- Liaison équipotentielle supplémentaire non visible / non accessible

TOUR : Installation

- Liaison équipotentielle principale présente et en attente de raccordement. Information complémentaire: Conduite de gaz



Rapport

RAPPORT N°

GEM/15/30757273/00/FR/000

CONCLUSION DU CONTRÔLE

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR du 08/09/2019) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension.

Il y a lieu de donner suite aux remarques/recommandations reprises dans le présent rapport.

La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard avant le 25/8/2047.

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés.

Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation étaient déjà scellées.

Ing. J. Windey

Directeur Général Vincotte

RAPPEL SUR LES PRESCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce rapport doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.

Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Annexes

Photo des plans de position (1/1)



